

Tarifs

Les tarifs sont établis en fonction de votre quotient familial, comme nous le demande la Caisse d'Allocations Familiales. Pour que vos tarifs soient calculés au plus juste, nous vous demandons de nous communiquer votre numéro d'allocataire dans le dossier d'inscription.

Tarifs au 01/05/2024	Quotients				
Accueil périscolaire	0 à 750 €	751 à 1000 €	1001 à 1350 €	1351 à 1750 €	1751 € et +
Matin de 7h30 à 8h30	1,84 €	2,06 €	2,16 €	2,27 €	2,38 €
Matin de 8h à 8h30	0,92 €	1,03 €	1,08 €	1,13 €	1,19 €
Midi de 11h45 à 13h30	7,12 €	7,94 €	8,36 €	8,77 €	9,18 €
Soir de 16h15 à 17h	1,84 €	2,06 €	2,16 €	2,27 €	2,38 €
Soir de 16h15 à 17h30	2,75 €	3,08 €	3,24 €	3,41 €	3,57 €
Soir de 16h15 à 18h	3,67 €	4,11 €	4,32 €	4,54 €	4,76 €

Nos partenaires



SEVAD (Mairie de Bannans)

19 rue Laurent Troutet

25560 Bannans

03.81.49.85.81

sevad25@orange.fr

FAMILLES RURALES
Association
Les Brimbelles
3 rue de la Gare
25560 FRASNE
03.81.89.71.03

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action
 Famille -Jeunesse -Vie associative
 Education Loisirs Formation
 Conseil conjugal et familial Santé Consommation
 Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique



FAMILLES RURALES LES BRIMBELLES

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE LA RIVIERE-DRUGEON

« Les P'tits Poissons Cool »



Inscriptions 2024/2025



ASSOCIATION
LES BRIMBELLES

Accueil périscolaire

Pour qui	Enfants de 6 à 12 ans scolarisés à l'école de La Rivière-Drugeon
Horaires (lundi, mardi, jeudi & vendredi)	7h30/8h30 11h45/13h30 avec repas 16h15/18h avec goûter
Equipe d'animation	Directrice: Emma Animatrices: Franca, Sabrina, Rose, Florence, Guénaëlle, Aurélie, Manuela

Un dossier d'inscription est nécessaire (minimum une semaine avant l'accueil de votre enfant) pour pouvoir inscrire votre ou vos enfants à l'accueil de périscolaire de La Rivière-Drugeon. Les documents sont à retirer au périscolaire ou téléchargeables sur notre site internet.

<http://www.famillesrurales.org/lesbrimbelles/>

Vous pouvez inscrire votre enfant de manière annuelle, mensuelle ou ponctuelle.

Modalités d'inscription et de règlement :

En début de mois, la facture du mois précédent est disponible sur le portail familles (un mail vous est envoyé pour vous en informer).

Pour des raisons d'organisation (commande des repas, effectifs d'animation et préparation des activités) merci de désinscrire ou d'inscrire votre (vos) enfant(s) :

Maximum **48 heures ouvrées** avant l'inscription/désinscription

La demande doit être effectuée par la famille via le portail :

<https://frasne-dompierre.portail-defi.net/>

Pour modifier le ... : vous pouvez le faire jusqu'au ... soir précédent :

Lundi	→	Mercredi
Mardi	→	Jeudi
Jeudi	→	Lundi
Vendredi	→	Mardi

Dossier

Pour inscrire votre enfant, il faut remplir la demande de création de compte pour le portail familles, puis renseigner et valider:

- vos coordonnées
- la fiche médicale pour chaque enfant
- Déposer la copie du carnet de santé comportant les dates de vaccinations et nom de l'enfant
- Déposer une attestation d'assurance responsabilité civile extra-scolaire au nom de l'enfant valide pour l'année 2024/2025
- Déposer l'attestation du règlement intérieur signé par le(s) parent(s)
- Déposer un justificatif de domicile

L'adhésion à l'association est requise (carte 2024 : 20€ par famille).

Permanence de Bureau:

La permanence du bureau est assurée par Emma :
Merci de prendre rendez-vous par téléphone ou par mail avant de vous déplacer.

Pour tout renseignement :

Accueil Périscolaire

« Les P'tits Poissons Cool »

7 route de creuse

25560 La Rivière-Drugeon

Tél : 03.81.89.71.03 ou 07.69.48.70.09



al.lesptitpoissonscool@famillesrurales.org